



FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITES SPECIFIQUES SAISON 2022/ 2023

(Du lundi 19 septembre 2022 au vendredi 16 juin 2023)

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

Tél : Portable :

Email (non professionnel) :

N°d'immatriculation SNCF (pour les cheminots) :

Pour toute inscription, veuillez-vous munir de :

- Votre dernier avis d'imposition (uniquement pour les cheminots),
- D'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive choisie,

DECLARE S'INSCRIRE A L'ACTIVITE :

Lieu de l'activité choisie : Damelevières Jarny Montigny-lès-Metz Yutz

L'intéressé(e) certifie avoir pris connaissance des indications concernant les risques garantis par les assurances.

L'assurance souscrite par le C.A.S.I. Lorraine auprès du groupe SATEC, pour la couverture de ses activités et œuvres sociales, garantit les membres enfants, adolescents et adultes, prenant une inscription pour une activité de loisirs, contre les risques suivants :

- Conséquences pécuniaires des accidents corporels ou matériels qu'ils pourraient causer aux autres participants ou à des tiers et qui mettraient en cause leur responsabilité civile (seulement dans le cas où il n'est pas titulaire à titre personnel d'un contrat responsabilité civile)
- Réparation des accidents corporels ou matériels dont ils pourraient être victimes et qui mettraient en cause :
 - Soit la responsabilité du C.A.S.I. LORRAINE lui-même (c'est-à-dire accidents dus à une défectuosité des installations ou à la faute, la négligence ou l'imprudence d'un employé du C.A.S.I. Lorraine).
 - Soit la responsabilité civile d'un autre membre

La preuve de la faute invoquée doit être apportée par la victime.

Cette assurance intervient uniquement pour les personnes inscrites dans nos activités pour une pratique d'initiation et de loisirs.

Signature de l'adhérent: